



La Gazette de Maizeroy-Chevillon

Le mot du Maire

La municipalité et moi-même vous présentons nos vœux les plus sincères pour cette nouvelle année. Que celle-ci réponde à vos espérances et vous apporte joie, santé et bonheur.

Notre centenaire Jeanne Courte est partie en maison de retraite profiter d'un confort et d'un entourage adapté. À Chevillon, où elle a habité presque un siècle, c'est une page d'histoire qui se tourne. Nous lui souhaitons de paisibles et bonnes années à venir.

Aujourd'hui, nous souhaitons la bienvenue à de nouveaux habitants, jeunes couples avec enfants qui sont venus s'installer dans nos deux villages où il fait bon vivre et où de nouvelles constructions s'intègrent à l'existant. La démographie est en hausse tout en étant mesurée.

Remerciements à nos associations qui par leur dynamisme ont fait de la fête de la musique et du premier vide-grenier un succès très populaire.

Merci à la jeunesse, pour son esprit créatif, ses talents d'artistes. Entourés par une commission compétente, les jeunes nous ont fait découvrir leurs œuvres au travers



d'expositions et de manifestations sympathiques. Ils vous surprendront cette année encore.

Bonne année à toutes et à tous.

Recensement : Rappel

Le recensement se déroulera du 15 janvier au 14 février 2009. Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera muni d'une carte officielle et il est tenu au secret professionnel. Il vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent. Je vous remercie de lui réserver le meilleur accueil.

Votre participation est essentielle : le recensement de la population fournit la population de la France et de ses communes ainsi que des statistiques sur les logements, les habitants et leurs caracté-

ristiques : âges, professions exercées, transports utilisés, déplacements quotidiens... Il permet ainsi de mieux comprendre l'évolution de notre pays, comme de notre commune. C'est pourquoi la loi rend obligatoire la réponse à cette enquête.

Vos réponses resteront confidentielles. Elles sont protégées par la loi. Elles seront remises à l'INSEE pour établir des statistiques rigoureusement anonymes.

Par délibération du Conseil Municipal du 30 octobre, M. Alain Diez sera notre agent recenseur et Mme Roldan, la coor-

Dans ce numéro :

Le Conseil Municipal P.2

Projets et travaux P.3

Environnement P.4

Vie associative P.5

Espace jeunesse P.6

Autres manifestations P.7

Nos entrepreneurs P.8

Retrouvez l'information
communale en direct sur
notre site Internet
www.maizeroy.net

Le Conseil Municipal

Résumé du Conseil Municipal du 1er août 2008

Contrat des risques statutaires

Le Conseil Municipal décide de renouveler le contrat d'assurance pour son personnel.

Demande de subvention exceptionnelle

Le Conseil Municipal accepte le devis de Monsieur Di Martino pour la réfection des joints du parvis de l'église pour une somme de 4.443,34 euros HT et autorise Monsieur le Maire à demander une subvention à Monsieur Todeschini, sénateur de la Moselle.

Remplacement du photocopieur

Le Conseil Municipal décide de remplacer le photocopieur de la mairie. Le nouveau sera un copieur couleur, fax imprimante ; il sera pris en contrat location option achat.

Bail emphytéotique

Le Conservatoire des Sites pour pré-

server le Marais de Maizeroy propose à la commune un bail emphytéotique ; le Conseil autorise Monsieur le Maire à signer ce bail pour une location annuelle de 1,00 euro pour une durée de 33 ans.

Taxe de dispense de fosse sceptique

Le Conseil Municipal revient sur sa dernière délibération concernant cette taxe ; celle-ci s'élève à 3.000 euros pour une construction neuve et 2.000 euros pour une réhabilitation ; ces montants ne devant toutefois pas excéder 80 % du coût d'une installation autonome.

Remplacement du matériel informatique

Suite aux violents orages du 27 juillet 2008, le matériel de la mairie a été endommagé : la commune décide de renouveler celui-ci.

Zonage d'assainissement

La société Berest a rendu son rapport concernant l'étude diagnostic du réseau d'assainissement. Le Conseil Municipal approuve celui-ci et décide de soumettre ce zonage à enquête publique.

Extension du réseau d'eau pour urbanisation sur zones non bâties

Le Conseil Municipal décide d'engager ces travaux dont le coût est chiffré à 20.820,00 euros HT. Il fixe la participation des futurs riverains à 16.656 euros soit 80 % sachant que les propriétés concernées sont situées à 80 mètres de part et d'autre de la voie, soit une superficie de 18.550 mètres carrés, ce qui représentera un coût de 1,08 euro TTC le m².

Résumé du Conseil Municipal du 30 octobre 2008

Soutien aux armées en Moselle

Le Conseil Municipal apporte son entier soutien aux communes touchées par les suppressions d'emplois dues aux restructurations des armées en Moselle, notre département étant le plus touché.

Recensement de la population

Celui-ci aura lieu début 2009. Le conseil municipal décide de nommer Mme Roldan, coordonnatrice communale et M. Diez, agent recenseur. M. le Maire prendra les arrêtés de nomination.

Maîtrise foncière voie verte

Le Conseil Municipal prend connaissance du projet de création d'une voie verte : il s'agit d'une piste cyclable et piétonne reliant Courcelles-Chaussy à Landonvillers, en passant sur le ban de Maizeroy. Il décide de confier la maîtrise foncière à la Communauté de Communes du Pays de Pange.

Activités bénévoles dans la salle communale

Le Conseil Municipal autorise les activités bénévoles encadrées par des adultes dans la salle communale de

Chevillon, activités telles que théâtre, danse, jeux...

Spectacle de fin d'année : subvention à l'AG.S.C.

Le Conseil Municipal décide de verser une subvention à l'Association de Gestion de la Salle Communale afin de lui permettre d'organiser un spectacle de fin d'année : le montant maximum de cette subvention est fixé à 500 euros.

La C.C.P.P.

La Communauté de Communes du Pays de Pange est une intercommunalité de la Moselle créée en novembre 2005 et regroupant 17 communes du canton de Pange. Elle compte environ 11000 habitants. Le siège est fixé à Pange. Le conseil chargé d'administrer la CCPP est constitué de 40 délégués.

Elle est présidée par M. Roland Chloup adjoint au maire de Pange. André Ruff, maire de Maizeroy, en est un vice-président, chargé des services aux collectivités et prestations de services. Vous trouverez régulièrement des informations sur la CCPP en consultant son magazine « Vies Communes ».



Projets et travaux

Sécurité routière

En perpétuelle réflexion, notre équipe municipale est attachée à ce dossier afin de permettre à tous les usagers de nos bourgs de circuler dans les meilleures conditions de sécurité.

L'accident n'est pas une fatalité ; il résulte d'une multitude de petites négligences qui engendrent souvent une infraction au Code de la route et dans le meilleur des cas une bonne frayeur pour les conducteurs de véhicule, au pire vous pouvez imaginer...

Lorsque les dégâts sont matériels, les conséquences ne sont pas dramatiques, mais l'accident corporel est encore trop important dans nos campagnes ! On note, pour 2007, 323 blessés, 233 accidents et pas moins de



15 morts dans ces accidents ; uniquement dans le secteur Metz campagne. Cela se passe à nos portes !

Nous travaillons en collaboration avec les autorités compétentes en la ma-

tière afin d'optimiser la sécurité sur nos voies de circulation. Une réunion a eu lieu en août avec le responsable de la DDE en la matière et en novembre 2008, le chef de l'UTR est venu en mairie apporter ses compétences en matière de sécurité routière.

Le non-respect du Code de la route (vitesse, téléphone, ceinture, etc.) engendrera une intervention des forces de l'ordre afin de faire comprendre que même dans nos campagnes retirées, la route n'est pas une zone de non-droit, les contrevenants se verront infliger les sanctions relatives à leur infraction. Pour plus de précisions sur ce que la municipalité envisage, nous vous conseillons de

Assainissement : Station d'épuration

Le projet de raccordement de Chevillon au réseau d'assainissement prend forme. D'après le rapport d'assainissement, nous pouvons envisager 3 types de station :

- ♦ le lagunage, non réalisable, car le terrain est trop perméable,
- ♦ le bac à roseaux, qui nécessite beaucoup d'entretien,
- ♦ la boue activée, c'est la version actuellement en œuvre à Maizeroy.

Après avoir étudié les avantages et inconvénients de ces stations, nous avons opté pour la troisième solution.

Ce choix permettra un entretien facile pour un avenir tranquille.

L'équipe municipale se rendra sur le terrain pour choisir, en toute connaissance de cause, la meilleure solution.



Carte communale

C'est un document d'urbanisme qui précise l'application des règles générales d'urbanisme et permet la gestion de l'espace sur un territoire donné. Elle délimite les secteurs où les constructions sont autorisées et les secteurs où les constructions ne sont pas admises. Elle permet de maîtriser l'urbanisme sachant que les petites communes ne peuvent se développer à outrance, il faut tenir compte de la capacité des écoles, maternelles, primaires, collèges à accueillir de nouveaux élèves. Nos communes sont

dotées de stations d'épuration pour un nombre d'habitants précis, il faut tenir compte des transports, de l'infrastructure de nos routes, etc.

Environnement

Travaux sur la Nied



Récemment s'est tenue à Silly-sur-Nied une réunion d'information sur les travaux à venir sur les berges de la Nied, animée par Monsieur Bemer, Président du SIEAENFI accompagné de Mme Alice Pescheloch, technicienne de rivière. Exploitants, promeneurs, pêcheurs, élus y étaient conviés.

Dans un premier temps, un exposé sur le Syndicat permettait à tous d'en connaître les objectifs et le fonctionnement. Puis, à l'aide de schémas, de textes, de photos, de façon claire et pédagogique, le public a pu comprendre

le but de ces travaux résumé en quelques lignes "maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre, permettre l'écoulement naturel des eaux et de contribuer à son bon état écologique ou, le cas échéant, à son bon potentiel écologique, notamment par enlèvement des embâcles, débris et atterrissements, flottants ou non, par élagage ou recépage de la végétation des rives".

Un débat constructif a permis ensuite à chacun de s'exprimer. Et pour clore la réunion un vin d'honneur était offert

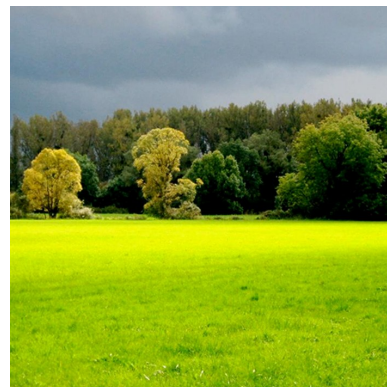
La voie verte

Lors de son dernier conseil communautaire, la CCPP (Communauté de Communes du Pays de Pange) a décidé d'entamer les études préliminaires à la réalisation d'un chemin de randonnée entre Courcelles-sur-Nied et Landonvillers, soit 12,5 km. Ce chemin empruntera dans sa quasi-totalité l'ancienne voie ferrée et sera un trait d'union transversal de la CCPP.

Une étude de faisabilité avait été réalisée et avait montré la pertinence de

ce choix. Le cabinet VRI de Montoy Flanville a été chargé de la maîtrise d'œuvre et devra lancer des appels d'offres pour les différents travaux afin que ceux-ci cadrent avec le budget prévisionnel de 800.000 euros.

Il est envisagé par la suite de répertorier et de baliser les chemins, qui à partir de celui-ci, permettront de relier d'autres communes de la Communauté. Que de belles ballades en perspective !



Les bio-dégradables

Photo prise en Dordogne en 2001, à l'entrée d'une visite de « maisons troglodytes et de petites grottes ».

Ce message très important pour nous tous et nos enfants mérite d'être rappelé quant à l'utilité du recyclage.

Mouchoir en papier	3 mois	Fonte	300 ans
Capsule métallique	50 ans	Ferraille	150 ans
Papier	6 mois	Aluminium	100 ans
Huile de vidange	10 ans	Verre	4000 ans
Canette en aluminium	20 ans	Chewing-gum	5 ans
Boîte en fer	40 ans	Sac poubelle	20 ans
Bouteille plastique	100 ans	Filtre à cigarette	2 ans

Site lorrain : Reconduction



Le Conservatoire des Sites Lorrains intervient à Maizeroy. Le CSL est une association de protection du patrimoine naturel qui assure quatre missions fondamentales : la connaissance, la protection, la gestion et la valorisation des espaces.

Notre commune est concernée par la

protection du marais. Le conseil municipal a accordé au CSL la location de ce site protégé pour une durée de 33 ans afin de le préserver.

Vous trouverez sur notre site Web www.maizeroy.net d'autres informations sur le CSL, le Marais et les travaux en cours.

Vie associative

Premier vide-grenier à Maizeroy

Septembre a vu les rues de Maizeroy se remplir de bonne heure pour le premier vide grenier organisé par l'association Familles Rurales. Malgré une météo capricieuse, les chineurs étaient au rendez-vous et ont apprécié la qualité des objets mis en vente. Rendez vous pour la prochaine édition le 13 septembre 2009.



Le Téléthon



Mobilisation pour la bonne cause le 5 décembre lors du Téléthon. Environ une trentaine de personnes avaient répondu à notre invitation soit pour jouer au badminton soit pour soutenir par leur présence la lutte contre la maladie. La somme de 176 euros a été collectée ce soir là. Encore merci aux donateurs et au Centre La Fontenelle pour le prêt de la salle de sport.

Visite de Saint Nicolas

Le 6 décembre a vu la visite de Saint Nicolas et du Père Fouettard. Les enfants et leurs parents ont d'abord assisté à un spectacle de contes, donné par Anna et Alix, mêlant le mystère et le burlesque. Puis Saint Nicolas a récompensé les enfants sages et les a invités à partager un goûter. Merci à la Municipalité et à Familles Rurales pour l'organisation de cet après midi.



Assemblée générale de l'association Familles Rurales



Association
de Chevillon-Maizeroy

Le 12 décembre a eu lieu l'assemblée générale de l'association Familles Rurales. Environ une vingtaine de personnes y a participé. Après la présentation des comptes et du rapport d'activités, il y a eu appel à candidature et élection de

nouveaux membres au comité. Se sont présentés et ont été élus : Anne Leideling, Claude Leideling, Boris Kufler, Sébastien Quinet, Jean-Claude Petit, Cécile Leideling, Aurel Graef, Christine Fleurot-Collin, Patrice Dosdat et

Jean-François Leideling. Un grand merci a été adressé à Yvonne Bouchy et à Pierrette Fuga pour leur participation et leur aide durant de nombreuses années. Prochain rendez vous : le 24 janvier pour la soirée crêpes.

Espace jeunesse

Goûter du 27 octobre

La Commission Jeunesse, en présence de Monsieur le Maire, a organisé pour les enfants et ados un goûter sympathique et de « travail » le lundi 27 octobre.

De nombreuses pistes de travail ont été évoquées. Parmi les actions envisagées et plébiscitées par nos jeunes citoyens, on peut d'ores et déjà retenir :

- ♦ la réalisation de dessins, peintures, objets... pour le repas des anciens le 11 janvier,
- ♦ des interviews de

« personnalités locales » (artisans, artistes, sportifs, anciens du village, etc.),

- ♦ l'organisation d'une soirée ou après-midi « jeux de société ».

D'autres pistes restent à explorer plus finement par la commission : journées ponctuelles à thème (pêche, découverte de la faune et de la flore, pétanque, foot, boum, jeu de piste, handball...), apprentissage de la langue des signes.

La Commission se réjouit de la participation constructive



de notre jeunesse et continuera à la solliciter et à lui faire confiance. La population sera avisée par mail et

boîtes aux lettres des actions à venir. Merci aux parents qui encouragent nos initiatives.

Théâtre dansé



Le stage de « théâtre dansé » a pris fin le 31 octobre par une petite représentation des enfants. Les acteurs et les spectateurs ont beaucoup apprécié cette activité. Les enfants ont découvert avec plaisir cette nouvelle forme originale d'expression, alliant la danse, le théâtre, l'expression corporelle et l'humour. A coup sûr, ils en parleront à leurs camarades, dans le village et dans les cours de récréation.

La commission jeunesse remercie Anne Gaëlle pour le travail accompli.

Jeux de société



Samedi 30 novembre, la commission jeunesse a organisé un après-midi « jeux de société » destiné aux habitants de la commune sans restriction d'âge.

Une quinzaine de personnes, de toutes les générations, ont participé avec plaisir et bonne humeur à cette sympathique manifestation.

Évelyne, Marc et Éric, des « professionnels » des jeux, encadraient et animaient la réunion. Ce fut pour

tous, l'occasion de découvrir de nouveaux jeux (cartes, stratégie, etc...) différents des jeux traditionnels.

De l'avis des participants, cette rencontre a été agréable et intéressante. Une initiative qui a permis de se divertir, d'échanger et de tisser encore plus les liens sociaux entre les citoyens de notre commune.

Un seul regret : la faible participation des ados.

Espace jeunesse (suite...)

Après-midi créatif du 22 décembre



Lundi 22 décembre, les enfants du village se sont retrouvés en mairie pour un après-midi sympathique. L'objectif était de recueillir leurs travaux de décoration de la salle communale qui accueillera nos aînés pour le repas traditionnel. Chaque enfant a présenté et commenté ses « œuvres ».

Les plus petits ont apporté des dessins colorés, les plus grands de beaux tableaux et des objets personnalisés. Deux textes retraçant la vie du village et recueillis auprès des grands parents ont été lus et un projet de mémoire du village est en cours de réalisation par l'une de nos jeunes concitoyennes. Ensuite, place à l'imagination et à la créativité ! Chacun a créé selon son inspiration : guirlandes, dessins... dans une ambiance studieuse et conviviale à la grande satisfaction de M. le Maire et des adultes présents.

En somme, un après-midi créatif, récréatif, très apprécié.

Autres manifestations

Théâtre à la Fontenelle

Le vendredi 26 septembre, les habitants étaient conviés à une représentation théâtrale au Centre la Fontenelle. Cette soirée était offerte par la CCPP et c'était une première dans notre village.

Cette pièce « Entrez, on ferme » est une comédie en chansons de Guy Burkhart et interprétée par les comédiens



du Théâtre de la Seille. Les spectateurs présents ont apprécié ce spectacle léger et frivole et n'ont pas regretté de s'être déplacés.

Cette initiative inédite n'a malheureusement pas suffisamment rassemblé nos citoyens, mais nous espérons que d'autres

propositions culturelles connaîtront un meilleur succès.

Le repas des anciens

Dimanche 11 janvier, les aînés se sont retrouvés dans la salle communale pour le repas traditionnel offert par la municipalité. Monsieur le Maire, entouré de son équipe, leur a souhaité la bienvenue et ses meilleurs vœux. Puis il a évoqué les grands chantiers en cours pour 2009 : assainissement, carte communale, sécurité routière, travaux de voirie.

Monsieur Hertzog, Messieurs Bourguignon et Weinmann ont honoré de leur présence cette sympathique réception. Après les diverses allocutions, les séniors ont fait honneur aux différents plats dans une ambiance festive et conviviale créée par l'animateur Diat'N'Roll. Même les enfants de la commune ont participé indirectement à cet agréable après-midi par leurs diverses décorations.

Une fête agréable et réussie !



Espace Artisans et Entreprises

SARL SCIERIE de COURCELLES

5, route de la Scierie
57530 Maizeroy
Tél. 03 87 64 04 83
Fax 03 87 64 17 23

GARAGE COURCELLES-AUTO



Entretien et
Réparations
toutes marques

03 87 64 18 13

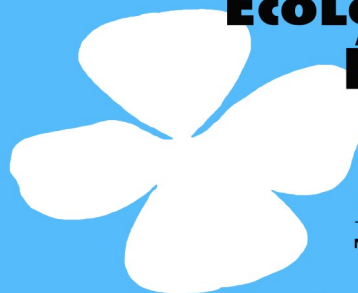
rue Roger Mazauric
57530 Courcelles-Chaussy
Siret 442 532 438 00011

Julien DEFIVES

3, rue de Charmes — 57530 MAIZEROY
Tél. / Fax 03 87 57 71 26 — Port. 06 18 46 50 13
natura-maizeroy@voila.fr

 **natura**
aménagements & entretiens paysagers

ÉcoLorraine Énergie



14 rue du moulin
57550 Maizeroy
Tél/Fax : 03.87.55.43.17
Mobile : 06.61.51.17.85

La pompe à chaleur

Le CONSERVATEUR
GROUPE
Depuis 1844

Eric MILLON
Délégué Départemental

12 rue du Moulin - 57530 CHEVILLON
Tél. : 03.87.64.22.29 - Port. : 06.26.98.71.55
E-mail : e.millon@free.fr

Décoration florale

Services d'aménagement
paysagé

7, rue du Moulin
57530 MAIZEROY
Tél. 03 87 64 26 51
Fax 03 87 64 10 07



Eric NICOLAY
Agent Régional Puits de Lumière SOLATUBE
Installateur agréé Poêles à granulés HARMAN

6, rue de l'Ecole — 57530 MAIZEROY
Tél. 03 87 64 17 90 — Port. 06 76 17 23 90

Thuringer
Jean-Michel

55, Allée des Glycines
57530 Courcelles-Chaussy
Tél. 03.87.64.10.34
Port. 06.07.62.92.22

Blog: <http://gotraiteur.skyblog.com>

